

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2023**

Nombre de Conseillers :	En Exercice : 15
	Présents : 13
	Votants : 13

L'an deux mil vingt trois, le onze avril le Conseil Municipal de la commune de CHÊNEX dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. CRASTES Pierre-Jean, Maire.

Date de convocation : Jeudi 06 avril 2023

Présents : Messieurs CRASTES Pierre-Jean, CARRILLAT Olivier, GENOUX-PRACHEX Lionel, DUVAL Léon, BOURDIN Fabian, PARENT Philippe, ROTH Jean-Luc.
Mesdames BONIER Laurence, CHARDON Audrey, VALLENTIEN Jennifer, GONTHIER-GEORGES Céliane, COINDET Jocelyne, LAMARLE Nadège.

Excusés : Mesdames ALLARD-VAUTARET Claire, BAYAT-RICARD Marianne.

Philippe PARENT a été élu secrétaire.

MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS A TEMPS COMPLET ET NON COMPLET

Le Maire informe l'assemblée :

Qu'en raison de la création d'un poste d'agent de maîtrise par délibération en date du 11 avril 2023, il est nécessaire de modifier le tableau des emplois.

Il est demandé au conseil municipal,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment ses articles 34 et 97,

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié, portant dispositions statutaires relatives aux fonctionnaires territoriaux nommés sur des emplois permanents à temps non complet,

Vu le tableau des emplois,

DE DECIDER :

- d'adopter la proposition du Maire
- de modifier ainsi le tableau des emplois,
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Secrétaire de Mairie	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe
SERVICE : Technique		
Adjoint Polyvalent	2	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique Principal
Agent de maîtrise	1	Cadre d'emploi des Agents de Maîtrise Grade : Agent de Maîtrise Territorial

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		
Emplois	Nombre	Cadre d'emplois et grade autorisé par l'organe délibérant
SERVICE : Administratif		
Agent Administratif	1	Cadre d'emploi des Adjoints Administratifs Grade : Adjoint Administratif 2 ^{ème} classe 24,50/35h annualisé
SERVICE : Technique		
Agent Technique	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 30h/35h annualisé
SERVICE : Animation		
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agent d'Animation Grade : Agent d'animation de 2 ^{ème} classe 31h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Agent d'Animation Grade : Agent d'animation de 2 ^{ème} classe 21h/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 24h30/35h annualisé
Agent d'Animation	1	Cadre d'emploi des Adjoints Techniques Grade : Adjoint Technique 2 ^{ème} classe 17h30/35h annualisé

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS, POUR EXTRAIT CONFORME,

Le Secrétaire de séance
Philippe PARENT

P/O Le Maire absent,
Le 1^{er} Adjoint,
Léon DUVAL.

